

**COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 20.06.2013

- Présents : Joël Riguelle, *Bourgmestre-Président* ;  
Jean-Marie Colot, *1er Échevin* ;  
Michaël Vander Mynsbrugge, Vincent Riga, Marc Vande Weyer, Pierre Tempelhof, Agnès Vanden Bremt, *Échevins* ;  
Monique Dupont, Peter Decabooter, Marc Ghilbert, Marie Kunsch, Fatiha Metioui-Amanzou, Nadine De Buck, Chantal Dubocage, Said Chibani, Luc Demullier, Ndongo Diop, Vincent Lurquin, Yonnec Polet, Véronique Bruyninckx, Katia Van den Broucke, Nathalie Migeotte, Nicolas Stassen, Valérie Lambot, *Conseillers communaux* ;  
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.
- Excusés : Stéphane Tellier, *Échevin* ;  
Marc Hermans, Christian Boucq, *Conseillers communaux* ;  
Jean-François Culot, *Président du CPAS*.

---

**#Objet : Compte annuel - Exercice 2012#**

---

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, art. 117 et art. 238 à 242 ;  
Vu l'Arrêté Royal du 2 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale, art. 72 à 79 ;  
Vu la circulaire du 24 janvier 2013 relative à la clôture et à l'élaboration des comptes communaux de l'exercice 2012 (CIRC 2012/17) ;

DECIDE ce qui suit par 17 voix oui et 7 abstentions :

Le compte annuel de l'exercice 2012 est arrêté.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 17 votes positifs, 7 abstentions.

---

Ainsi fait et délibéré en séance.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,  
(s) Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,  
(s) Joël Riguelle

Pour copie conforme.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

  
Philippe ROSSIGNOL

  
Joël RIGUELLE